



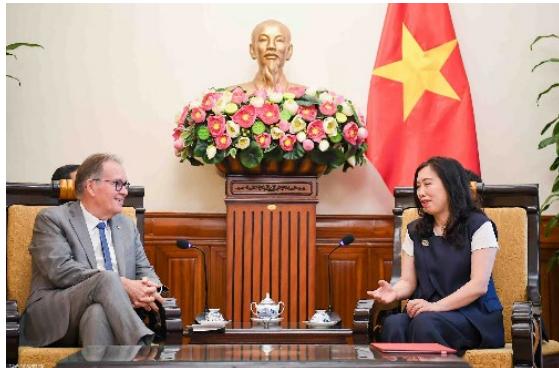
VIETNAM-FRANCE : UNE RELATION HISTORIQUE À L'HEURE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE GLOBAL

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Vietnam à Hanoï, Nha Trang et Hô Chí Minh-Ville

17 au 23 septembre 2025

Du 17 au 23 septembre 2025, une délégation du groupe d'amitié France - Vietnam, conduite par M. Alain Cadec, président, et composée de M. Patrice Joly, vice-président, et M. Olivier Paccaud, s'est rendue au Vietnam, à Hanoï, Điện Biên Phủ, Nha Trang et Hô Chí Minh -Ville.

Outre le renforcement de la relation interparlementaire avec l'Assemblée nationale vietnamienne, la délégation sénatoriale a fait le choix, à l'image du récent partenariat stratégique global conclu entre la France et le Vietnam, de séquencer ce déplacement autour de plusieurs grandes thématiques (économique, sanitaire et sociale, écologique, culturelle et mémorielle).



Entretien avec Mme Lê Thị Thu Hằng, vice-ministre des affaires étrangères chargée de l'Europe

Parmi les temps forts de la visite sénatoriale, on retiendra les entretiens avec Mme Lê Thị Thu Hằng, vice-ministre des affaires étrangères chargée de l'Europe, et M. Nguyen Khac Dinh, vice-président de l'Assemblée nationale en charge des groupes d'amitié, de la justice, du législatif et de l'agenda de l'Assemblée, mais également le déplacement de la délégation à Dien Bien Phu.

I. – Une relation bilatérale réhaussée au niveau d'un partenariat stratégique global

A – Une actualité diplomatique bilatérale très dense

La visite du groupe d'amitié s'est déroulée dans le **contexte du renforcement de la relation bilatérale entre la France et le Vietnam**. En 2024, à la suite de la venue en France du secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Tô Lâm, la **relation franco-vietnamienne a été élevée au rang de partenariat stratégique global**, une première pour un pays européen. Ce partenariat a été confirmé en mai 2025 lors de la visite du Président de la République française à Hanoï. En juin, le Premier ministre vietnamien Phạm Minh Chính a également effectué une visite en France, au cours de laquelle il a été reçu en audience par le président Gérard Larcher.

Aussi la délégation sénatoriale a-t-elle été reçue à Hanoï dans la continuité de ces rencontres, dans un esprit d'échanges institutionnels approfondis. Les autorités vietnamiennes rencontrées, centrales ou locales, ont toutes placé au cœur des échanges les voies et moyens de l'opérationnalisation et de l'incarnation concrète du partenariat stratégique global entre le Vietnam et la France.

B – La poursuite d'un dialogue interparlementaire fluide et constructif

Outre les entretiens de haut niveau avec Mme Lê Thị Thu Hằng, vice-ministre des affaires étrangères chargée de l'Europe, et M. Nguyen Khac Dinh, vice-président de l'Assemblée nationale en charge des groupes d'amitié, de la justice, du législatif et de l'agenda de l'Assemblée, le déplacement à Hanoï a

également été l'occasion d'une **nouvelle rencontre entre le groupe d'amitié France-Vietnam du Sénat et celui de l'Assemblée nationale vietnamienne**, lequel avait été reçu au Sénat en marge de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Cette rencontre fut d'abord l'occasion d'une visite de l'Assemblée nationale vietnamienne et de son hémicycle, assortis de quelques échanges sur le fonctionnement de la procédure parlementaire au Vietnam, où l'Assemblée ne siège pas de manière permanente. Par ailleurs, ces échanges ont également permis de réaffirmer le lien de confiance et de proximité entre les deux groupes interparlementaires d'amitié, garantissant la continuité d'un dialogue fluide et direct entre l'Assemblée nationale vietnamienne et le Sénat français.

La délégation a été reçue à l'Assemblée nationale



vietnamienne et visité son hémicycle

II. – La diplomatie parlementaire, relai d'échanges stratégiques

Au cours des différents entretiens et échanges avec les autorités vietnamiennes, la délégation sénatoriale a constitué un relai d'échanges sur deux sujets d'importance stratégique pour le Vietnam : le carton jaune de la commission européenne en matière de pêche illégale et la ratification de l'accord de protection des investissements.

A – La levée du carton jaune européen en matière de pêche illégale, un enjeu économique majeur

Depuis 2017, le Vietnam est soumis par la Commission européenne à un « carton jaune » pour insuffisances dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Cette sanction entraîne notamment un **renforcement des contrôles aux frontières européennes, des délais d'exportation plus longs et une incertitude pénalisante** pour un secteur clé de l'économie vietnamienne. L'Union européenne représente en effet l'un de ses premiers débouchés pour les produits de la mer. La levée du carton jaune constitue une

priorité économique et politique pour les autorités vietnamiennes, qui souhaitent rétablir pleinement l'accès de leurs produits au marché européen. Au cours des entretiens, la délégation sénatoriale a ainsi rappelé que la France disposait d'une expertise solide en matière de régulation halieutique et pouvait accompagner le Vietnam dans le processus de levée du carton jaune. Le Président Alain Cadec a proposé aux autorités vietnamiennes :

- d'une part, de se constituer en relai entre les expertises françaises disponibles et les besoins vietnamiens pour permettre des avancées opérationnelles en la matière ;
- de faciliter un dialogue constructif avec les autorités européennes, d'autre part.

La France, via la diplomatie sénatoriale, contribue ainsi à la mise en conformité du cadre vietnamien, tout en facilitant les échanges constructifs avec les autorités européennes pour progresser collectivement vers l'objectif d'une pêche responsable et respectueuse des normes en vigueur.

B – La ratification de l'accord de protection des investissements : une priorité des autorités vietnamiennes

La ratification de l'Accord de protection des investissements (API) constitue une demande réitérée du gouvernement vietnamien. L'ensemble des interlocuteurs rencontrés, à tous les niveaux, a ainsi rappelé **l'importance stratégique de cet accord pour sécuriser les investissements européens et attirer davantage d'entreprises françaises**. La délégation sénatoriale a été sollicitée pour relayer cette priorité auprès des autorités françaises.

A cet égard, la diplomatie parlementaire constitue une **interface de dialogue précieuse entre partenaires stratégiques**, permettant un canal complémentaire d'échange utilement mobilisable dans la progression de certains processus institutionnels.

L'Accord de protection des investissements (API) entre l'Union européenne et le Vietnam vise à offrir un cadre juridique stable pour les investisseurs européens (protection contre l'expropriation illégale, recours à un mécanisme de règlement des différends, garantie de traitement équitable). Cet accord a été conclu en parallèle du traité de libre-échange UE-Vietnam et doit encore être ratifié par la France. Pour le Vietnam, l'entrée en vigueur de cet accord constitue un levier indispensable pour attirer davantage d'investissements européens, notamment dans les infrastructures, l'énergie, l'industrie et les technologies.

III. – Une croissance soutenue, au service d'un développement social et économique, porteur d'opportunités pour la France

Les différentes étapes du déplacement ont permis à la délégation d'appréhender la mutation rapide que connaît le Vietnam, marqué par une croissance soutenue (7% en 2024) et des ambitions fortes en matière d'infrastructures, de transition énergétique et de recherches scientifiques et sanitaires.

A – L'énergie, un enjeu majeur du développement économique vietnamien

La dynamique de croissance économique du Vietnam emporte des **besoins substantiels en énergie**. Avec le Partenariat pour une transition énergétique juste (JETP), le Vietnam bénéficie d'un cadre de coopération financière internationale pour s'engager dans une dynamique de transition énergétique. A l'appui de son mandat « 100% climat » au Vietnam, l'AFD accompagne les autorités locales dans cette trajectoire, en soutenant plusieurs projets innovants.

À ce titre, la délégation sénatoriale a eu l'occasion de visiter le chantier de la **station de pompage-turbinage hydro-électrique de Bác-Ái**, projet majeur du programme JETP porté par l'AFD, d'une capacité de 1200 MW.



Visite du chantier de la station de pompage-turbinage de Bac-Aï, financée par l'AFD dans le cadre de son mandat « 100% climat »

B – Le renouvellement des infrastructures de transport : un champ d'opportunités pour l'expertise française

Le secteur des transports constitue un autre secteur clef de l'accompagnement de l'AFD au Vietnam. Le besoin de création et de renouvellement des infrastructures est important et les **opportunités pour les entreprises françaises sont nombreuses**, ce dont ont pu témoigner les représentants des entreprises Alstom, Systra et Colas Rail rencontrés sur place.

La visite de la ligne 3 du métro de Hanoï, dite « ligne française », en cours de prolongement, a ainsi offert un éclairage concret sur les **besoins croissants du pays en matière de mobilité urbaine et d'infrastructures de transport**. La perspective d'un projet de ligne à grande vitesse de 1 500 km entre le Nord et le Sud du pays a également été évoquée et représente aussi un enjeu économique majeur pour l'ensemble de ces acteurs, en particulier sur les lots à forte valeur ajoutée (systèmes et matériels roulants).

C – Coopération sanitaire et recherche scientifique, piliers historiques de la relation franco-vietnamienne

La santé publique constitue un domaine de coopération ancien entre la France et le Vietnam, comme en témoigne la présence de trois instituts Pasteur à Hanoï, Hô Chí Minh-Ville ainsi qu'à Nha Trang, que la délégation sénatoriale a visité à l'occasion des célébrations de son 130^e anniversaire. L'héritage partagé entre la France et le Vietnam en matière de recherche médicale a été très largement souligné.

Plus au Sud, à Hô Chí Minh-Ville, des échanges de terrain avec les équipes du laboratoire CARE sur les **enjeux environnementaux dans le delta du Mékong** (élévation du niveau marin, subsidence liée aux prélèvements d'eau, pollutions) a offert à la délégation sénatoriale un autre éclairage sur les problématiques sanitaires du Vietnam. L'importance des partenariats avec les instituts et universités français a été soulignée, le laboratoire CARE étant membre du réseau de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

D – Un environnement économique stimulant pour les entreprises françaises

La délégation a également eu l'occasion de rencontrer plusieurs acteurs économiques français, dont les chantiers Piriou près de Hô Chí Minh-Ville.

Les échanges ont confirmé le **potentiel économique du pays pour les entreprises françaises**, dans un contexte d'ouverture de l'économie, d'industrialisation rapide et de diversification des partenaires internationaux.

Des **enjeux de fidélisation et de valorisation des compétences techniques avancées** commencent à apparaître, en cohérence avec la montée en gamme progressive de la chaîne de production vietnamienne, à mesure de la croissance économique du pays.

IV. – Un socle historique et francophone solide au fondement d'une relation bilatérale forte mais complexe

Plusieurs visites culturelles et mémorielles ont rappelé la profondeur historique et la complexité de la relation franco-vietnamienne.

A – **Điện Biên Phủ : un lieu de mémoire et de dialogue**

La délégation s'est rendue sur les principaux **sites de la bataille de Điện Biên Phủ** – colline Gabrielle, pont Bailey, PC Gono, mémorial français et cimetière vietnamien. Une gerbe a été déposée au pied du mémorial dédié aux combattants français qui ont péri lors des affrontements. Ce déplacement a également été l'occasion de constater les efforts déployés par la France pour préserver et valoriser ces lieux de mémoire ; un parcours mémoriel a notamment été installé sur les berges de la rivière Nam Rom avec le soutien de l'AFD.



La délégation a rendu hommage aux soldats français morts à Điện Biên Phủ, en présence de la mission de Défense de l'Ambassade de France au Vietnam

L'entretien avec le Comité populaire de la province de Điện Biên a permis d'évoquer le souhait des autorités locales d'approfondir les coopérations dans les domaines culturel, touristique et patrimonial.

B – L'enseignement, solide vecteur du rayonnement de la francophonie

La délégation a visité le Lycée Français Alexandre Yersin (LFAY) de Hanoï, établissement emblématique de la présence éducative française en Asie du Sud-Est. Les échanges avec l'équipe de direction, les personnels enseignants et les représentants des parents d'élèves ont permis d'apprécier la place centrale du lycée dans le rayonnement de l'enseignement scolaire « à la française ».

Le lycée Yersin illustre le rôle structurant du réseau scolaire français à l'étranger en matière de promotion de la francophonie, d'autant que l'excellence académique de l'établissement est pleinement reconnue à Hanoï et constitue une référence pour les jeunes vietnamiens – dont les enfants des grands dirigeants nationaux. À l'issue de la classe maternelle, la plupart des élèves sont en capacité de suivre des enseignements exclusivement dispensés en langue française. Pilier de la stratégie de l'établissement, le français est présenté comme un élément différenciant de la langue anglaise sur le marché du travail.

C – Un héritage patrimonial : un levier d'influence à préserver

Au-delà des symboles architecturaux qu'ils incarnent, les biens patrimoniaux et culturels apparaissent comme un enjeu majeur du partenariat stratégique global entre le Vietnam et la France. L'héritage patrimonial et architectural français, notamment visible dans le quartier historique de Hanoï, a plusieurs fois été mentionné par les autorités vietnamiennes, autour de la problématique centrale de la préservation des biens. Le cas du pont de Long Biên (ancien pont Paul-Doumer), aujourd'hui affecté par une certaine vétusté et pour lequel la France a financé une étude de rénovation complète de l'ouvrage, est représentatif de cette situation.

Composition de la délégation



Patrice JOLY
Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur (SER) de la Nièvre



Alain CADEC
Président du groupe d'amitié
Sénateur (app. LR) des Côtes-d'Armor



Olivier PACCAUD
Sénateur (LR) de l'Oise

Composition du groupe : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_626.html